



ÉPISODE 3
**Run des
P'tits Beuhhe**

8 ET 9 SEPTEMBRE 2018
MACHECOUL



Bulletin d'inscription 2018

Informations personnelles

Nom _____	Prénom _____
Nom _____	Prénom _____
Nom _____	Prénom _____
Adresse _____	
Ville _____	Code postal _____
Téléphone _____	Mail _____
Scooter _____	Modèle _____ Année _____

Demandez le programme !

Samedi 8 septembre

Accueil à partir de midi
Buccolique décrassage en forêt de Machecoul
Montrez votre agilité au concours de lenteur et repartez avec un bon d'achat de 100 € au vainqueur - lot réservé au week-end -
Il fait chaud ! C'est l'apéro et sa Tombola
Barbecue XL !
Dancing Time

Dimanche 9 septembre

8 h 30 p'tit déjeuner Halles de Machecoul
9 h 30 départ ballade
Bruyante parade dans Machecoul et Goooooo.... !
Pause douceur "ostréicole" et culturelle visite de l'élevage
A l'assaut du gois Noirmoutrins
Arrêt sustentation et remise des prix
16 h 00 retour au camping - dispersion !

Inscription

L'inscription comprend les goodies, la préparation du barbecue (chaque participant apporte ses propres grillades), la dégustation d'huître et le déjeuner du dimanche.

Gratuit pour les enfants accompagnants de moins de 14 ans (hors couchage)

Tarif Camping Spécial VSCNSN - 4€/personne emplacement, 6€/personne en mobil-home

Emplacement camping - réservation/paiement auprès du camping

Couchage Mobil-home - réservation/paiement auprès du VSCNSN

- les couchages sont limités en conséquence les mobil-homes seront optimisés - placement aléatoire à la réservation -

26 €

Inscription	26 €	x	<input type="text"/>	personne (s)	soit	<input type="text"/>	€	
Couchage mobil-home	6 €	x	<input type="text"/>	personne (s)	soit	<input type="text"/>	€	
						Total	<input type="text"/>	€

VOTRE RESERVATION EN MOBIL-HOME EST VALIDEE A RECEPTION DU REGLEMENT

Règlement à l'ordre du Vespa Scooter Club Nantes St Nazaire - Christophe Gervier 3 rue Cour Verte 44840 Les Sorinières

Réception des règlements avant le 15 août

Règlement - Règlement - Règlement - Règlement - Règlement - Règlement -

Les véhicules participants, conducteurs et passagers doivent être assurés et les véhicules conformes aux règles de sécurité.

Les participants s'engagent à respecter les consignes des organisateurs mais aussi le code de la route, les bâtiments et équipements mis à leurs dispositions, toute dégradation revenant à la charge des participants.

Les participants certifie être seul et unique responsable de leur consommation d'alcool et autres substances.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité civile et pénale pour tout incident pouvant arriver avant, pendant et après la manifestation.

Les organisateurs se réservent le droit, si nécessaire, de modifier le programme ou de refuser toute inscription sans avoir à le motiver.

Chaque signataire reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepter intégralement déchargeant les organisateurs de toute responsabilité directe et indirecte.

Signature

Le / / 2018